

DEMANDE DE REMBOURSEMENT TOTAL DES TITRES SOPABE-T 2021**(A renvoyer signée à l'adresse ci-dessus)****Noms et adresses :**

Je, soussigné, M.....

..... (rue, n°)

..... (code postal, localité)

arrête la culture betteravière à partir de 2021,

et demande à la Sopabe-T le remboursement complet de ma participation betteravière.

Date :

Signature :

Quelques informations importantes sur le remboursement des titres Sopabe-T

En vertu des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur de la Sopabe-T :

- Le montant total de la participation betteravière est proportionnel au niveau de livraison exprimé en tonnes de betteraves ; la règle de proportionnalité est de 13,35 € par tonne de betteraves en contrat de base à 18° Z
- Le remboursement est effectué en décembre 2021 pour les demandes effectuées **avant le 31 mai 2021**.
- Des frais de sortie de 7 % sont déduits du montant à rembourser.
- Il faut respecter un délai de 5 ans avant d'augmenter à nouveau le contrat de base